

Type de contrat

Autre

Nombre de postes

1

Entreprise, organisme

Mairie de Trappes-en-Yvelines

Description du poste, missions et profil

Activités principales :

Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du maire sur son territoire d'intervention
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- Identifier les sites et structures exposés à des risques
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement
- Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre
- Surveiller la sécurité aux abords des écoles
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies

Recherche et relevé des infractions

- Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
- Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus
- Qualifier et faire cesser les infractions
- Intervenir en flagrant délit et présenter le ou les auteurs devant un officier de police judiciaire
- Rendre compte de crimes, délits ou contraventions
- Réaliser des enquêtes administratives
- Transmettre des procès-verbaux

Rédaction et transmission d'écrits professionnels

- Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants
- Suivre l'évolution des textes législatifs et réglementaires

Accueil et relation avec les publics

- Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service
- Écouter, accompagner une personne en difficulté
- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence
- Orienter les personnes vers les services compétents
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population

Permanence opérationnelle du service de police municipale

- Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli
- Utiliser des moyens de transmission radio
- Veiller au maintien du bon fonctionnement des moyens et des matériels (radiocommunication, véhicules, armements, etc.)

Conditions de recrutement :

Diplômes ou formations :

- Avoir suivi et fini si possible la formation initiale obligatoire du CNFPT
- Titulaire d'un diplôme de niveau V
- Permis B obligatoire
- Faire preuve de discernement et discrétion.
- Bonnes aptitudes physiques, psychiques et intellectuelles.
- (Tenir 3 heures à vélo avec une interruption de 5 mn, être capable de marcher 3 heures avec une interruption de 5 mn, participé aux cours de GTPI/self défense, assurer 3 heures de statique position debout lors de manifestations, courir 50 m dans le cadre d'une intervention)
- Bonnes dispositions à l'écrit, savoir rédiger un rapport.
- dans le cadre d'un premier emploi en tant que policier municipal, avoir suivi et réussi sa Formation Initiale ou Continue Obligatoire au C.N.F.P.T.
- Pour les agents provenant d'une police municipale armée, avoir réussi sa formation armement délivré par le C.N.F.P.T ;
- Doit avoir un état de santé physique et psychique qui n'est pas incompatible au port d'une arme (décret 2007-1178 du 3 aout 2007) attesté par un médecin et par l'arrêté préfectoral armement.
- Doit pouvoir porter une arme de cat B avec le corollaire d'avoir une acuité visuelle avec correction optique de 15/10° pour les deux yeux, avec un minimum de 5/10° pour un

œil.

Connaissances et prérequis :

- Caractéristiques du territoire
- Fonctionnement des administrations et établissements publics
- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
- Techniques de base en matière de communication écrite ou orale
- Techniques et outils de communication
- Fonctionnement et attributions des principaux services publics

Savoirs socioprofessionnels

- Évènements locaux susceptibles d'entraîner une surveillance ou une intervention
- Pouvoirs de police ou du maire et compétences spécifiques des autres services de la collectivité et des administrations partenaires
- Acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention
- Pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice
- Textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Gestion situationnelle : mouvement de foule, agressivité, accident sur voie publique
- Méthodes et principes de surveillance des lieux sensibles
- Obligations de formation continue et d'actualisation des connaissances juridiques et réglementaires
- Modalités d'intervention avec les populations à risques et/ou en situation difficile
- Procédures administratives
- Écrits administratifs et judiciaires
- Prise de notes et de diffusion d'informations
- Respect du fonctionnement et de sécurité d'un poste de police municipale
- Fonctionnement et règles de conformité des moyens et matériels

Contraintes du poste :

- Travail décalé 8h/16h 12h/19h 9h/17h ;
- 1 samedi et dimanche sur 2 et jours fériés ; de nuit pour les festivités ; en Zone Sensible Prioritaire ;
- Sur la voie publique pour des contrôles routiers, de chiens dangereux, de la police des marchés, de la réglementation alcool ;

- En uniforme siglé Police Municipale ;
- Utilisation d'une arme et de ses conséquences ;
- Port d'EPI, Gillet par balles, menottes ;
- Enregistrement de ses faits et gestes par caméras corporelles ;

Missions incompatibles avec l'exercice du droit de retrait



Document

[AV - Policier Municipal.pdf](#)

Lieu de travail

Trappes-en-Yvelines

Comment postuler ?

Pour candidater

Ce poste est réservé à un fonctionnaire titulaire. Vous bénéficierez d'un régime indemnitaire, NBI, d'une prime annuelle, d'une restauration municipale et l'accès à des prestations sociales.

*Veillez adresser votre Curriculum Vitae et lettre de motivation à recrutement@mairie-trappes.fr en précisant la référence **CAB/POLICE/F** ou bien par courrier à l'attention de Monsieur le Maire au 1, place de la République – CS 90 544 – Trappes Cedex.*

[Toutes les offres en cours](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)